

Direction des finances et des marchés

RAPPORT N° 2018-3 – 1 . .
au CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Séance du 25/06/2018

Compte administratif 2017. Budget annexe du Laboratoire Départemental de Santé Environnementale.

1. EXECUTION BUDGETAIRE 2017	2
1.1. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2
1.1.1. Les dépenses	2
1.1.2. Les recettes (hors résultat reporté)	3
1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
1.2.1. Les dépenses	3
1.2.2. Les recettes (hors résultat reporté)	4
2. RESULTATS DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017	5

Conformément aux dispositions de l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen le compte administratif du Budget annexe du laboratoire départemental de santé environnementale pour l'exercice 2017.

Tous les montants indiqués dans ce document sont établis hors TVA, conformément à l'assujettissement à la TVA du budget annexe.

Les résultats apparaissant au compte de gestion du payeur départemental sont conformes à ceux figurant au compte administratif.

Le laboratoire départemental de santé environnementale (LDSE) est un laboratoire public d'analyse des eaux intégré à la direction de l'environnement et de l'assainissement donnant toute sa force au service public et à l'action départementale dans le domaine de l'eau.

Ces dernières années, les activités du laboratoire ont été étendues aux contrôles d'air intérieur. De plus, en 2016, le laboratoire des eaux est également intervenu dans le cadre de la lutte anti-vectorielle, nouvelle mission liée à l'arrêté préfectoral du 28 avril 2016, relatif à la présence du moustique tigre dans le Val-de-Marne. Cette nouvelle mission de santé publique a mobilisé une partie des effectifs.

Aussi, le nouvel intitulé du laboratoire qui a été présenté lors du Comité technique départemental du 17 mars 2017 est le Laboratoire Départemental de Santé Environnementale.

Le laboratoire a en charge principalement le prélèvement et le contrôle de la qualité des eaux avec la réalisation de diverses analyses physico-chimiques et bactériologiques ainsi que le prélèvement et l'analyse de l'air intérieur. Il réalise ces prestations d'analyse et de conseil, pour la direction des services de l'environnement et de l'assainissement et d'autres services du Département, mais également pour des collectivités, des personnes privées, entreprises ou organismes extérieurs avec plusieurs niveaux d'interventions :

- ✓ le volet « sanitaire » (analyses de potabilité et de légionnelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire) ;
- ✓ le volet assainissement (eaux usées, eaux usées industrielles et eaux pluviales du réseau départemental) ;
- ✓ le volet environnement avec le suivi du milieu naturel : suivi de la qualité des eaux superficielles (rivières et plans d'eau) et souterraines (nappes alluviales) du territoire du Val-de-Marne ;
- ✓ le volet relatif à la qualité de l'air intérieur (crèches).

Pour ces actions, le laboratoire départemental des eaux est agréé par le ministère de la Santé et par le ministère de l'Écologie et du Développement durable et est titulaire d'une accréditation « management de la qualité » décernée par un organisme indépendant, le Comité français d'accréditation (Cofrac).

L'accréditation selon le référentiel ISO 17025 a été obtenue initialement en 2002 pour la partie analyse de l'eau, et en 2014, pour la qualité de l'air; elle est renouvelée périodiquement.

Le budget annexe du laboratoire départemental de santé environnementale est financé par la facturation des analyses réalisées pour le compte des différents donneurs d'ordre et perçoit une participation du budget général.

1. Exécution budgétaire 2017

1.1. La section d'investissement

1.1.1. Les dépenses

Les dépenses d'investissement du laboratoire s'élèvent à 50 818 € et sont réalisées à hauteur de 39,2 %. Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses d'investissement	Prévu	Réalisé	%
Immobilisations incorporelles	2 790	1 810	64,87%
Immobilisations corporelles	56 799	45 136	79,47%
Immobilisations en cours	70 000	3 873	5,53%
TOTAL	129 589	50 818	39,21%

Immobilisations corporelles (compte 21)

Au cours de l'exercice 2017, un report de crédits 2016 a permis l'acquisition d'un stéréomicroscope équipé d'un écran et d'une caméra, pour un montant de 7 299 €.

Les crédits réalisés en investissement ont permis de compléter les équipements nécessaires à la réalisation des analyses et le remplacement des matériels en fin de vie ; ainsi, ont été achetés un congélateur pour l'unité de chimie, des sondes, un passeur d'échantillons associé à l'analyseur d'azote, un minéralisateur et photomètre pour la détermination de la DCO microméthode, une licence pour l'utilisation de l'appareil de chromatographie ionique...

Immobilisations en cours (compte 23)

Des travaux de mise en conformité et d'aménagement ont été réalisés dans les locaux du laboratoire à hauteur de 3 873 € : renouvellement des paillasses de l'accueil (plans de travail, évier et placards).

1.1.2. Les recettes (hors résultat reporté)

Les amortissements financent la section à hauteur de 57 569 € (contrepartie de l'écriture réalisée en dépenses de fonctionnement).

L'équilibre de clôture n'a pas nécessité de versement de la subvention d'équilibre du budget général vers le budget annexe (95 876 € en 2016).

1.2. La section de fonctionnement

1.2.1. Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement du laboratoire intéressent à la fois les dépenses de structure de l'établissement, les dépenses en fournitures et prestations en rapport direct avec la mise en œuvre des activités de prélèvements et d'analyses du laboratoire départemental (essentiellement produits d'analyses et consommables) et les dépenses de personnel :

Dépenses de fonctionnement	Prévu	Réalisé	%
Dépenses de structure de l'équipement	257 914	221 072	85,72%
Dépenses liées à l'activité de prélèvements et d'analyses	348 700	333 149	95,54%
Dépenses de personnel	1 204 582	1 180 969	98,04%
Dépenses diverses (dont opération d'ordre)	63 260	60 774	96,07%
TOTAL	1 874 456	1 795 963	95,81%

Charges de fonctionnement courant (comptes 60, 61 et 62 hors frais de déplacement)

Ces dépenses de fonctionnement courant s'élèvent à 554 221 € et sont en hausse par rapport à l'exercice 2016 de 10%. Elles représentent 31,9 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les postes de fonctionnement en dépenses concernent essentiellement l'acquisition de matériels, de produits chimiques et réactifs bactériologiques, la vérification, la maintenance et la réparation des équipements de laboratoire, les dépenses d'autocontrôle externe obligatoire pour les services accrédités par le COFRAC et enfin, les prestations d'analyses réalisées par des laboratoires extérieurs sur des paramètres non maîtrisés en interne.

Elles s'élèvent, pour 2017, à 333 149 €, et sont en hausse par rapport à l'exercice 2016 (+18,2%) au regard de l'activité croissante du laboratoire. Le premier poste parmi ces dépenses, est celui relatif aux produits d'analyse (produits chimiques, réactifs bactériologiques, bouteilles de gaz...) pour un montant de 119 233 €.

Les autres dépenses sont principalement constituées :

- de la maintenance, de l'entretien, de l'étalonnage et réparation du matériel d'analyse :
60 566 € ;
- des fournitures et petit équipement (verrerie de laboratoire, sondes, micropipettes...) :
13 020 € ;
- de dépenses relatives à l'élimination des déchets, prestations d'accompagnement qualité :
27 650 € ;
- d'honoraires pour analyses sous-traitées :
73 918 €.

Les dépenses de structure de l'établissement qui recouvrent les frais occasionnés par la location et l'entretien des locaux du laboratoire, la consommation de fluides, les frais d'assurances et les frais de télécommunication sont contenues à hauteur de 221 072 €.

Dépenses de personnel (comptes 64 et 63 et frais de déplacement)

Les dépenses de personnel sont constituées par l'ensemble des rémunérations du personnel et par les charges sociales patronales liées à ces rémunérations (cotisations de Sécurité sociale, de retraite, supplément familial, versements aux mutuelles, remboursement des frais de mission...).

Elles s'élèvent à 1 180 969 € et sont exécutées à 98,04 %. Entre 2016 et 2017, le niveau de la masse salariale présente une augmentation de 2,8% ; l'ensemble des postes du laboratoire est pourvu contrairement à l'année 2016. Cette augmentation tient également compte des avancements de grade intervenus dans l'année.

1.2.2. Les recettes (hors résultat reporté)

La section de fonctionnement du laboratoire des eaux a été financée comme suit :

Recettes de fonctionnement (hors résultat reporté)	Prévu	Réalisé	%
Produit des ventes et des prestations de service	580 300	657 523	113,31%
Dotations et participations	1 292 562	1 140 000	88,20%
Autres recettes	534	543	101,69%
TOTAL	1 873 396	1 798 066	95,98%

Produits des services du domaine et ventes diverses (compte 70)

Les recettes d'analyses sont exécutées au-delà de la prévision budgétaire (113,31%) et concourent au financement de la section de fonctionnement du budget annexe du laboratoire départemental de santé environnementale à hauteur de 36,6% (contre 33,7 % en 2016).

55 330 analyses ont été réalisées durant l'année 2017.

Le volume des recettes, encaissées par le laboratoire en 2017, s'établit à 657 523 € ; il est en hausse de 15,6% par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit du niveau de recettes d'analyses le plus haut depuis la création du budget annexe en 2008. Cette évolution s'explique d'une part, par l'apport de recettes supplémentaires générées par le marché « baignabilité » et d'autre part, par la montée en puissance de l'activité relative à la surveillance de la qualité de l'air intérieur.

En effet, en mai 2017, suite à avis d'appel à la concurrence, lancé par le Syndicat Mixte Marne Vive, le LDSE a obtenu le marché « *Campagne de mesures bactériologiques en Marne en vue de l'objectif baignade* ». Dans le cadre de ce marché, le LDSE a réalisé 43 campagnes de prélèvements et analyses entre juin et septembre 2017, générant 51 902 € de recettes.

69 campagnes de prélèvements et de surveillance de la qualité de l'air intérieur de mesures ont été effectuées dans les crèches du département.

La tendance qui a émergé en 2017 perdure ; la proportion de recettes issues des analyses d'air est de plus en plus significative ; les analyses d'air intérieur représentent 21,2% des recettes d'analyse du laboratoire en 2017 (10,6% en 2016), et sont en hausse de 132,5% par rapport à 2016.

Dotations et participations (compte 74)

La participation du budget général a été réalisée à hauteur de 1 140 000 € (pour mémoire, cette participation s'élevait à 1 122 555 € en 2016), soit une augmentation de 1,55 % ; elle est exécutée à hauteur de 88,2%, au regard du besoin de financement des dépenses réalisées sur la section de fonctionnement.

2. Résultats de clôture du compte administratif 2017

Le total des prévisions budgétaires de l'exercice 2017 (budget primitif et supplémentaire cumulés) s'équilibrait en dépenses et en recettes à 1 874 456 € pour la section de fonctionnement, et à 129 589 € pour la section d'investissement.

Les réalisations globales de dépenses s'élèvent pour la section de fonctionnement à 1 795 963 €, (correspondant à un taux d'exécution de 95,81 %), répartis comme suit : 1 738 395 € en mouvements réels et 57 569 € au titre des opérations d'ordre relatives aux amortissements. Pour mémoire, les réalisations 2016 en opérations réelles s'élevaient à 1 652 965 €.

Les dépenses d'investissement 2017 s'établissent, en mouvements réels, à 50 818 €, contre 153 693 € en 2016. Le taux d'exécution atteint 39,21 %.

En recettes, les mouvements de la section de fonctionnement s'établissent à hauteur de 1 798 066 € et ceux de la section d'investissement s'élèvent à 57 569 €.

Le résultat de clôture de l'année 2017, après reprise des résultats reportés, présente un excédent global de 24 314 €. Il s'établit à 3 162 € pour la section de fonctionnement et à hauteur de 21 152 € sur la section d'investissement.

Le résultat excédentaire de la section d'investissement financera, au budget supplémentaire 2018, le solde débiteur des restes à réaliser constatés à la clôture de l'exercice 2017. Celui-ci s'élève à 4 466 € et concerne l'acquisition de mobilier pour le laboratoire.

Le résultat de la section d'investissement après financement des restes à réaliser s'élève à 16 685 €. Le résultat cumulé excédentaire après financement des restes à réaliser s'établit à 19 848 €.

Les résultats 2017 s'établissent comme suit :

Section d'investissement	Réalisé 2016	Réalisé 2017
Recettes réelles	95 876	0
Recettes d'ordre	37 590	57 569
s/total recettes d'investissement (A)	133 466	57 569
Report excédent résultat investissement N-1 (C) (nature 001)	34 628	14 401
Total des recettes d'investissement (DR.I=A+C)	168 094	71 970
Dépenses réelles	153 693	50 818
Dépenses d'ordre	0	0
s/total dépenses d'investissement (B)	153 693	50 818
Report déficit résultat investissement N-1 (C) (nature 001)		
Total dépenses d'investissement (DD.I=B+C)	153 693	50 818
Excédent d'investissement avant report (E=DR.I-DD.I) à reporter sur N+1 nature (001)	14 401	21 152
Reste à réaliser recettes d'investissement	0	0
Reste à réaliser dépenses d'investissement	7 299	4 466
Montant des restes à réaliser investissement (F)	-7 299	-4 466
Excédent d'investissement après report (G=E+F)	7 102	16 685
Section d'exploitation	Réalisé 2016	Réalisé 2017
Recettes réelles	1 691 583	1 798 066
Recettes d'ordre		
s/total recettes d'exploitation (H)	1 691 583	1 798 066
Report excédent résultat de fonctionnement N-1 (I) (nature 002)	32	1 059
Total des recettes d'exploitation (J=H+I)	1 691 614	1 799 126
Dépenses réelles	1 652 965	1 738 395
Dépenses d'ordre	37 590	57 569
Total des dépenses d'exploitation (K)	1 690 555	1 795 963
Excédent d'exploitation (L=J-K)	1 059	3 162
RESULTAT (M=G+L)	8 162	19 848

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Président du Conseil départemental,



DÉLIBÉRATION N°2018 -3 – 1 . 7 . 7 /1

du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 25/06/2018

Compte de gestion 2017. Budget annexe du Laboratoire Départemental de Santé Environnementale.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-12 ;

Vu le compte de gestion du Payeur départemental ;

Considérant que de l'examen de la comptabilité et des pièces justificatives, il résulte :

- que les recettes effectuées s'élèvent à 1 855 634,83 €
- que les dépenses effectuées s'élèvent à 1 846 781,96 €

soit un excédent 8 853,07 €;

- et qu'après reprise des résultats antérieurs, le résultat brut de clôture est excédentaire et s'établit à 24 313,94 €,

Vu le rapport de M. le Président du Conseil départemental ;

Sur le rapport présenté au nom de la 1^e commission par M. Weil ;

Sur le rapport présenté au nom de la 4^e commission M. Bell-Lloch ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Article unique : Arrête le compte de gestion du budget annexe du laboratoire départemental de santé environnementale de l'exercice 2017 et donne acte de la transmission de son compte de gestion au Payeur départemental du Val-de-Marne.

DÉLIBÉRATION N°2018 -3 – 1 . 7 . 7 /2

du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 25/06/2018

Compte administratif 2017. Budget annexe du Laboratoire Départemental de Santé Environnementale.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-12 ;

Vu le compte de gestion du Payeur départemental ;

Considérant que de l'examen de la comptabilité et des pièces justificatives, il résulte :

- que les recettes effectuées s'élèvent à 1 855 634,83 €
- que les dépenses effectuées s'élèvent à 1 846 781,76 €

soit, un excédent de 8 853,07 €,

- et qu'après reprise des résultats antérieurs, le résultat brut de clôture est excédentaire et s'établit à 24 313,94 € ;

Considérant que le montant des restes à réaliser ne concerne que la section investissement et s'élève pour les dépenses à 4 466,19 € ;

Considérant que le résultat net de clôture, compte tenu du montant des restes à réaliser, présente un excédent de 19 847,75 € ;

Vu le rapport de M. le Président du Conseil départemental ;

Sur le rapport présenté au nom de la 1^e commission par M. Weil ;

Sur le rapport présenté au nom de la 4^e commission par M. Bell-Lloch ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Article unique : Arrête et approuve le compte administratif du budget annexe du laboratoire départemental de santé environnementale de l'exercice 2017, établi au vu du compte de gestion du Payeur départemental.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE - DPT DU VAL DE MARNE (EURO) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22940028801646

POSTE COMPTABLE : 094090

M 52

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDG ANNEXE LABO DPT SANTE ENV (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	31
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1/01 - Opérations non ventilées	Sans Objet
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	Sans Objet

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	36
B3 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38

B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	Sans Objet
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	39
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	40
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	Sans Objet
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	41
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	42
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	43
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	44
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	47
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	48
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	49
B12 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C6 - Situation des autorisations de programme	50
C7 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	51
D1.2 - Liste des grades et emplois à inscrire	54
D1.3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	Sans Objet
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
 - (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)		
TOTAL DU BUDGET	1 846 781,76	1 855 634,83	15 460,87	A1	24 313,94	
Investissement	50 818,31	57 568,51	(2) 14 401,46	A2	21 151,66	
Dont 1068		0,00				
Fonctionnement	1 795 963,45	1 798 066,32	(3) 1 059,41	A3	3 162,28	

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I+II	4 466,19	III+IV	0,00	B1	-4 466,19
Investissement	I	4 466,19	III	0,00	B2	-4 466,19
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

		RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	A1+B1	19 847,75
Investissement	A2+B2	16 685,47
Fonctionnement	A3+B3	3 162,28

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 4 466,19
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	4 466,19
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 795 963,45	G	1 798 066,32
	Section d'investissement	B	50 818,31	H	57 568,51

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 059,41 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	14 401,46 (si excédent)

= =

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	1 846 781,76	= G+H+I+J	1 871 095,70
----------------------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	4 466,19	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	4 466,19	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 795 963,45	= G+I+K	1 799 125,73
	Section d'investissement	= B+D+F	55 284,50	= H+J+L	71 969,97
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 851 247,95	= G+H+I+J+K+L	1 871 095,70

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	50 818,31	0,00	50 818,31	0,00	57 568,51	57 568,51
FONCTIONNEMENT	1 738 394,94	57 568,51	1 795 963,45	1 798 066,32	0,00	1 798 066,32
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	1 789 213,25	57 568,51	1 846 781,76	1 798 066,32	57 568,51	1 855 634,83

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	1 809,91	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	45 135,73	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	3 872,67	0,00
Total des réalisations d'équipement		50 818,31	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 50 818,31	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	0,00	57 568,51
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 57 568,51

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	50 818,31	II+IV	57 568,51
--------------	--------------	------------------	--------------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v	0,00	vi	14 401,46
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			vii	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	50 818,31	II+IV+VI+VII	71 969,97
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				21 151,66

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	554 335,70	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	657 522,98
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	1 180 969,24	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	1 140 000,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	3 090,00	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 738 394,94	Total recettes de gestion des services	1 797 522,98
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	543,34
68 Dotations amortissements et provisions(2)	0,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 738 394,94	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 798 066,32

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	57 568,51	042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 57 568,51	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III	1 795 963,45	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	1 798 066,32
-----------------------------------------	-------	---------------------	-----------------------------------------	-------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	1 059,41

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V	1 795 963,45	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI	1 799 125,73
-----------------------------------------------------------	---------	---------------------	-----------------------------------------------------------	----------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	3 162,28				
----------------------------------------------------	-----------------	--	--	--	--

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	1 809,91	0,00	1 809,91
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	45 135,73	0,00	45 135,73
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	3 872,67	0,00	3 872,67
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		50 818,31	0,00	50 818,31

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	554 335,70		554 335,70
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	1 180 969,24		1 180 969,24
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	3 090,00	0,00	3 090,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	57 568,51	57 568,51
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		1 738 394,94	57 568,51	1 795 963,45

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--------------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		57 568,51	57 568,51
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	57 568,51	57 568,51

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
-------------------------------------------------------	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	14 401,46
----------------------------------------------------------------	------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	657 522,98		657 522,98
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	1 140 000,00		1 140 000,00
75	Autres produits d'activités(7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	543,34	0,00	543,34
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		1 798 066,32	0,00	1 798 066,32

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 059,41
-------------------------------------------------------	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	129 589,00	50 818,31	4 466,19	74 304,50	3 872,67	46 945,64
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	129 589,00	50 818,31	4 466,19	74 304,50	3 872,67	46 945,64
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	129 589,00	50 818,31	4 466,19	74 304,50	3 872,67	46 945,64
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00		0,00

Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00	0,00				
-----------------------------------------------------------	------	------	--	--	--	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	129 589,00	50 818,31	4 466,19	74 304,50	3 872,67	46 945,64
-----------------------------------------------------	-------------------	------------------	-----------------	------------------	-----------------	------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	115 187,54	57 568,51	0,00	57 619,03
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	57 619,03	0,00	0,00	57 619,03
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	57 568,51	57 568,51		0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00
021 Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	14 401,46	14 401,46		
Total des recettes d'investissement cumulées	129 589,00	71 969,97	0,00	57 619,03

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisations).

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL		129 589,00	50 818,31	4 466,19	74 304,50	3 872,67	46 945,64
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	2 790,00	1 809,91	0,00	980,09	0,00	1 809,91
2051	Concessions, droits similaires	2 790,00	1 809,91	0,00	980,09		
21	Immobilisations corporelles	56 799,00	45 135,73	4 466,19	7 197,08	0,00	45 135,73
21838	Autre matériel informatique	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00		
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	10 000,00	0,00	4 466,19	5 533,81		
2188	Autres immobilisations corporelles	45 299,00	45 135,73	0,00	163,27		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	70 000,00	3 872,67	0,00	66 127,33	3 872,67	0,00
231311	Bâtiments administratifs	70 000,00	3 872,67	0,00	66 127,33		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

**EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
DEPENSES TOTALES		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
TOTAL		57 619,03	0,00	0,00	57 619,03
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	57 619,03	0,00	0,00	57 619,03
1323	Subv. non transf. Départements	57 619,03	0,00	0,00	57 619,03
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA	A4.2

RECETTES RMI

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	TOTAL DEPENSES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
040	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	57 568,51	57 568,51	0,00
281311	Bâtiments administratifs	4 377,00	4 377,00	0,00
28182	Matériel de transport	14 544,00	14 544,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 704,88	4 704,88	0,00
28188	Autres immo. corporelles	33 942,63	33 942,63	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
<i>041</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)			
DEPENSES DE L'EXERCICE(Détail en III-B1)		1 874 455,51	1 795 963,45	0,00	0,00	78 492,06	0,00	1 795 963,45
011	Charges à caractère général (4)	607 332,00	554 335,70	0,00	0,00	52 996,30	0,00	554 335,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 204 582,00	1 180 969,24	0,00	0,00	23 612,76		1 180 969,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	4 473,00	3 090,00	0,00	0,00	1 383,00	0,00	3 090,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (3)	0,00						
023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections	57 568,51	57 568,51			0,00		57 568,51
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information :								
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 874 455,51	1 795 963,45	0,00	0,00	78 492,06	0,00	1 795 963,45
------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
RECETTES DE L'EXERCICE(Détail en III-B2)		1 873 396,10	1 798 066,32	0,00	0,00	75 329,78
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	580 300,00	657 522,98	0,00	0,00	-77 222,98
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	1 292 561,76	1 140 000,00	0,00	0,00	152 561,76
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	534,34	543,34	0,00	0,00	-9,00
78	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00

Pour information :	1 059,41	1 059,41			
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 874 455,51	1 799 125,73	0,00	0,00	75 329,78
------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	607 332,00	554 335,70	0,00	0,00	52 996,30	0,00	554 335,70
60611	Eau et assainissement	10 000,00	6 760,16	0,00	0,00	3 239,84		
60612	Energie - Electricité	53 000,00	48 831,69	0,00	0,00	4 168,31		
60618	Autres fournitures non stockables	12 380,00	10 629,32	0,00	0,00	1 750,68		
60622	Carburants	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00		
60632	Fournitures de petit équipement	13 020,00	13 019,96	0,00	0,00	0,04		
60636	Vêtements de travail	3 700,00	3 678,00	0,00	0,00	22,00		
6064	Fournitures administratives	2 070,00	2 013,36	0,00	0,00	56,64		
60668	Autres produits pharmaceutiques	120 800,00	119 232,78	0,00	0,00	1 567,22		
6068	Autres matières et fournitures	7 900,00	7 816,69	0,00	0,00	83,31		
6132	Locations immobilières	127 694,00	126 260,88	0,00	0,00	1 433,12		
614	Charges locatives et de copropriété	20 290,00	19 945,52	0,00	0,00	344,48		
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 400,00	2 067,58	0,00	0,00	332,42		
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00		
61558	Entretien autres biens mobiliers	66 130,00	60 566,80	0,00	0,00	5 563,20		
6161	Multirisques	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00		
6168	Autres primes d'assurance	3 100,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00		
617	Etudes et recherches	12 660,00	12 195,00	0,00	0,00	465,00		
6182	Documentation générale et technique	2 769,00	2 740,32	0,00	0,00	28,68		
6184	Versements à des organismes de formation	8 800,00	4 235,00	0,00	0,00	4 565,00		
62268	Autres honoraires, conseils	14 410,00	14 040,32	0,00	0,00	369,68		
6238	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		
6241	Transports de biens	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00		
6251	Voyages, déplacements et missions	250,00	142,90	0,00	0,00	107,10		
6261	Frais d'affranchissement	700,00	531,66	0,00	0,00	168,34		
6262	Frais de télécommunications	300,00	198,40	0,00	0,00	101,60		
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	8 602,21	0,00	0,00	1 397,79		
6288	Autres services extérieurs	97 159,00	87 527,15	0,00	0,00	9 631,85		
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	1 204 582,00	1 180 969,24	0,00	0,00	23 612,76		1 180 969,24
6331	Versement de transport	12 000,00	12 778,00	0,00	0,00	-778,00		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	3 094,00	0,00	0,00	-94,00		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	9 284,03	0,00	0,00	715,97		
64111	Rémunération principale titulaires	705 582,00	712 607,44	0,00	0,00	-7 025,44		
64112	SFT, indemnité résidence	22 000,00	22 676,90	0,00	0,00	-676,90		
64113	NBI	12 000,00	13 774,77	0,00	0,00	-1 774,77		
64118	Autres indemnités titulaires	4 000,00	1 977,20	0,00	0,00	2 022,80		
64131	Rémunérations non tit.	129 000,00	97 627,65	0,00	0,00	31 372,35		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	125 000,00	118 210,00	0,00	0,00	6 790,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	180 000,00	186 939,25	0,00	0,00	-6 939,25		
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DPT DU VAL DE MARNE (EURO) - BUDG ANNEXE LABO DPT SANTE ENV - CA - 2017

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	4 473,00	3 090,00	0,00	0,00	1 383,00	0,00	3 090,00
6518	Autres (primes, dots)	1 073,00	302,18	0,00	0,00	770,82		
6541	Créances admises en non-valeur	1 390,00	778,45	0,00	0,00	611,55		
6542	Créances éteintes	2 010,00	2 009,37	0,00	0,00	0,63		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		1 816 387,00	1 738 394,94	0,00	0,00	77 992,06	0,00	1 738 394,94

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		1 816 887,00	1 738 394,94	0,00	0,00	78 492,06	0,00	1 738 394,94

023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	57 568,51	57 568,51			0,00		57 568,51
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	57 568,51	57 568,51			0,00		57 568,51
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		57 568,51	57 568,51			0,00		57 568,51

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 874 455,51	1 795 963,45	0,00	0,00	78 492,06	0,00	1 795 963,45
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	---------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00					
---------------------------------------------------------------------------	-------------	-------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 874 455,51	1 795 963,45	0,00	0,00	78 492,06	0,00	1 795 963,45
----------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	---------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	580 300,00	657 522,98	0,00	0,00	-77 222,98
7061	Taxes d'analyse	580 300,00	657 522,98	0,00	0,00	-77 222,98
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	1 292 561,76	1 140 000,00	0,00	0,00	152 561,76
7473	Participation Départements	1 292 561,76	1 140 000,00	0,00	0,00	152 561,76
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)		1 872 861,76	1 797 522,98	0,00	0,00	75 338,78

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	534,34	543,34	0,00	0,00	-9,00
7718	Autres prod. except. opération gestion	534,34	543,34	0,00	0,00	-9,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		1 873 396,10	1 798 066,32	0,00	0,00	75 329,78

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 873 396,10	1 798 066,32	0,00	0,00	75 329,78
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 059,41	1 059,41			
----------------------------------------------------------------------------	-----------------	-----------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 874 455,51	1 799 125,73	0,00	0,00	75 329,78
----------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : 1000 €		
	Catégories de biens amortis		
	Etudes pour construction	5	26/01/2004
	Etudes pour autres immobilisations	5	26/01/2004
	Logiciels (acquis ou créés)	2	26/01/2004
	Brevets	5	26/01/2004
	Bâtiments	30	26/01/2004
	Installations générales - aménagements et agencements des constructions	20	26/01/2004
	Bâtiments scolaires	25	26/01/2004
	Installations et appareils de levage - ascenseurs	30	26/01/2004
	Installations électriques	20	26/01/2004
	Mobilier	15	26/01/2004
	Ameublement (rideaux, tapis...)	10	26/01/2004
	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	26/01/2004
	Matériel informatique	5	26/01/2004
	Matériel classique	10	26/01/2004
	Coffre-fort	30	26/01/2004
	Equipements et matériels de reprographie-imprimerie	15	26/01/2004
	Equipements et matériels de communication	5	26/01/2004
	Installations et appareils de téléphonie, télésurveillance et téléalarme	20	26/01/2004
	Installations et appareils de chauffage, sanitaire	20	26/01/2004
	Mobilier, matériel et équipement scolaire	10	26/01/2004
	Fonds documentaire	5	26/01/2004
	Equipements et matériels de lutte contre l'incendie et de sécurité	10	26/01/2004
	Equipements et matériels médical et de laboratoire	10	26/01/2004
	Equipements et matériels de puériculture	5	26/01/2004
	Equipements et matériels d'hébergement	10	26/01/2004
	Equipements et matériels de cuisine	15	26/01/2004
	Equipements et matériels d'entretien et nettoyage	5	26/01/2004
	Installations et équipements de voirie	30	26/01/2004
	Equipements matériels de garage et d'ateliers	15	26/01/2004
	Equipements et matériels agricole et d'environnement	15	26/01/2004
	Equipements et matériels sportif et éducatif	15	26/01/2004
	Autres équipements et matériels	10	26/01/2004
	Véhicules légers	5	26/01/2004
	Adjonctions véhicules légers	5	26/01/2004
	Véhicules lourds	8	26/01/2004
	Adjonctions véhicules lourds	7	26/01/2004
	Terrains	0	26/01/2004
	Plantations	20	26/01/2004
	Agencement et aménagement de terrains	0	26/01/2004
	Immobilisations financières	0	26/01/2004
	Subv.d'équipement versées pour le financement des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	21/12/2015
	Subv. d'équipement versées pour le financement des bâtiments et installations	30	21/12/2015
	Subv.d'équipement versées pour le financement des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	21/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	4 466,19	0,00	4 466,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		57 568,51	III 57 568,51
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		57 568,51	57 568,51
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281311	Bâtiments administratifs	4 377,00	4 377,00
28182	Matériel de transport	14 544,00	14 544,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 704,88	4 704,88
28188	Autres immo. corporelles	33 942,63	33 942,63
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	57 568,51	0,00	14 401,46	0,00	71 969,97

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 466,19
Ressources propres disponibles	IV 71 969,97
Solde	V = IV – II (2) 67 503,78

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – ENTREES	B9.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL			50 818,31	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			50 818,31	0,00	
30/01/2017	71428-2017/Trvx/ADMBON01/DSEA 2 Bonneuil 2 Violettes	71428-ADMBON01	3 872,67	0,00	30
13/02/2017	71506-STEREOMICROSCOPE+CAMERA+ECRAN	71506-	7 299,00	0,00	10
21/03/2017	71997-PASSEUR D'ECHANTILLONS	71997-	23 940,00	0,00	10
01/06/2017	72494-POMPE POUR PRELEVEMENT MILIEU NATUREL	72494-	1 541,48	0,00	10
28/06/2017	72677-SPECTROMETRE NANOCOLOR VIS II	72677-	3 399,00	0,00	10
17/07/2017	72892-ARMOIRE POSITIVE VENTILLEE LIEBHERR	72892-	1 711,20	0,00	1
17/07/2017	72893-CONGELATEUR VENTILE LIEBHERR	72893-	2 221,05	0,00	10
24/07/2017	73094-SONDE POUR LE MILIEU NATUREL	73094-	5 024,00	0,00	10
21/11/2017	74629-LICENCE UPGRADE 6.8 POUR CHROMATOGRAPHIE IONIQUE	74629-	1 809,91	0,00	2
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – SORTIES	B9.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(3) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – BATIMENTS SCOLAIRES	B11.1

Bâtiments scolaires et administratifs (1)

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			135 286,44		16 872,00	4 377,00	118 414,44
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			135 286,44		16 872,00	4 377,00	118 414,44
	35481-08 TVX LABO DES EAUX BONNEUIL	29/04/2008	3 040,60	30	909,00	101,00	2 131,60
	40660-09 TVX LABO DES EAUX BONNEUIL	21/07/2009	15 355,94	30	4 088,00	511,00	11 267,94
	43920-2010 TVX LABO.DES EAUX BONNEUIL	01/06/2010	4 695,01	30	1 092,00	156,00	3 603,01
	47183-TVX 2011 LABO DES EAUX BONNEUIL	30/03/2011	30 002,78	30	6 000,00	1 000,00	24 002,78
	52960-2012 TVX LABO DES EAUX BONNEUIL SUR MARNE	18/09/2012	4 635,58	30	770,00	154,00	3 865,58
	55128-2013 TVX LABO DES 2AUX BONNEUIL	03/04/2013	7 713,69	30	1 028,00	257,00	6 685,69
	62037-2014 TVX DSEA 2 VIOLETTES BONNEUIL	13/11/2014	7 050,00	30	705,00	235,00	6 345,00
	66644-2015/Trvx/ADMBON01 Bat Adm Bonneuil 2 Violette	08/12/2015	9 529,10	30	634,00	317,00	8 895,10
	69829-2016/Trvx/Dsea Bonneuil 2 Violettes	19/10/2016	49 391,07	30	1 646,00	1 646,00	47 745,07
	71428-2017/Trvx/ADMBON01/DSEA 2 Bonneuil 2 Violettes	30/01/2017	3 872,67	30	0,00	0,00	3 872,67

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – CONSTRUCTIONS	B11.2

Constructions, installations et agencements (hors bâtiments scolaires) (1)

	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles		0,00		0,00	0,00	0,00
	Autres		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – MATERIELS ET OUTILLAGES	B11.3

Installations techniques, matériels et outillages en cours d'amortissement (1)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	B11.4

Autres immobilisations corporelles (1)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		465 005,13		205 705,88	53 191,51	259 299,25
35452-CENTRALE AZOTE POUR LE COT	09/04/2008	5 910,39	10	5 319,00	591,00	591,39
38314-ETUVE POUR BACTERIOLOGIE	04/11/2008	5 155,25	10	4 635,00	515,00	520,25
37924-PHOTOMETRE DCO MICRO METHODE	12/11/2008	3 240,00	10	2 916,00	324,00	324,00
38313-AUTOCLAVE DE PAILLASSE 12 LITRES No SERIE 36193	18/11/2008	3 145,00	10	2 826,00	314,00	319,00
38325-SYSTEME EAU ULTRA PURE MILLI Q	20/11/2008	3 697,37	10	3 321,00	369,00	376,37
40932-COPIEUR POUR LABO DES EAU	18/08/2009	1 431,50	10	1 144,00	143,00	287,50
41465-ENSEMBLE D'EXTRACTION DU SPECTROMETRE	18/09/2009	1 960,00	10	1 568,00	196,00	392,00
41464-SPECTROMETRE AA FLAMME DOUBLE FAISCEAU	18/09/2009	14 624,10	10	11 696,00	1 462,00	2 928,10
41463-ENCEINTE THERMOSTATEE POUR CHROMATOGRAPHIE	23/09/2009	3 000,00	10	2 400,00	300,00	600,00
42375-ETAGERES POUR PRODUITS CHIMIQUE	09/12/2009	4 020,92	10	3 216,00	402,00	804,92
42451-MINERALISATEUR SCRUBBER + COLLECTEUR+ UNITE DE DIGESTION	10/12/2009	12 597,00	10	10 072,00	1 259,00	2 525,00
42421-MATERIEL INFORMATIQUE DU SPECTROMETRE	17/12/2009	1 194,25	10	952,00	119,00	242,25
42419-SPECTROMETRE AA ZEEMAN	17/12/2009	22 376,23	10	17 896,00	2 237,00	4 480,23
42423-REFROIDISSEUR A EAU	17/12/2009	1 762,50	10	1 408,00	176,00	354,50
42426-CAPTEUR ET EXTRACTEUR DE FUMEES	17/12/2009	1 603,00	10	1 280,00	160,00	323,00
42430-RAMPE DE FILTRATION POUR BACTERIOLOGIE	17/12/2009	3 324,20	10	2 656,00	332,00	668,20
42526-CENTRIFUGEUSE AVEC COUVERCLE GODETS ET ETOILES	18/12/2009	7 697,16	10	6 152,00	769,00	1 545,16
45318-SPESTROPHOTOMETRE DOUBLE FAISCEAU	14/10/2010	8 511,95	10	5 957,00	851,00	2 554,95
46048-ANALYSEUR ROBOTISE POUR DBO	08/12/2010	49 929,83	10	34 944,00	4 992,00	14 985,83
49132-ETUVE DE STOCKAGE POUR DBO	21/09/2011	5 502,05	10	3 300,00	550,00	2 202,05
50167-TITREUR DOSIMAT	15/12/2011	1 200,00	10	720,00	120,00	480,00
51579-APPAREIL DE CARTOGRAPHIE	12/04/2012	2 875,50	10	1 435,00	287,00	1 440,50
53325-BAIN MARIE CRYOTHERMOSTAT ET RACK	12/10/2012	2 856,83	10	1 425,00	285,00	1 431,83
53520-ARMOIRE REFRIGERANTE POUR CHIMIE	05/11/2012	4 023,90	10	2 010,00	402,00	2 013,90
56654-ETUVE POUR LA BACTERIOLOGIR	05/07/2013	4 619,80	10	1 844,00	461,00	2 775,80
56713-PHMETRE AVEC ELECTRODE POUR TERRAIN	26/07/2013	1 195,00	10	476,00	119,00	719,00
56715-PHMETRE TERRAIN AVEC ELECTRODE	26/07/2013	1 195,00	10	476,00	119,00	719,00
56716-PHMETRE TERRAIN AVEC ELECTRODE	26/07/2013	1 195,00	10	476,00	119,00	719,00
56714-PHMETRE TERRAIN AVEC ELECTRODE	26/07/2013	1 195,00	10	476,00	119,00	719,00
57568-ETUVE FD115 BINDER	29/10/2013	1 740,10	10	696,00	174,00	1 044,10
57850-SYSTEME D'INTRODUCTION PAR POMPE	04/11/2013	5 711,10	10	2 284,00	571,00	3 427,10

DPT DU VAL DE MARNE (EURO) - BUDG ANNEXE LABO DPT SANTE ENV - CA - 2017

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
58215-COLONNE PROD COL IP AS19.4 CHROMATO IONIQUE	15/11/2013	1 100,00	10	440,00	110,00	660,00
58214-PRE COLONNE PROD AERS 500 CHROMATO IONIQUE	15/11/2013	1 300,00	10	520,00	130,00	780,00
57888-REFRIGERATEUR LIEBHERR No SERIE 82.081.740.6	22/11/2013	1 961,00	10	784,00	196,00	1 177,00
57889-REFRIGERATEUR LIEBHERR No SERIE 82.152.694.9	22/11/2013	1 961,00	10	784,00	196,00	1 177,00
58386-ARMOIRE - 35oC LGPV6530 601L	04/12/2013	3 010,00	10	1 204,00	301,00	1 806,00
58441-CONSOLE FUTURA No SERIE 12.624.1/1	10/12/2013	7 000,00	10	2 800,00	700,00	4 200,00
58439-CONSOLE FUTURA No SERIE 098423/1	10/12/2013	7 000,00	10	2 800,00	700,00	4 200,00
58598-ARMOIRE À SOLVANTS ANTI-FEU T90	16/12/2013	1 573,60	10	628,00	157,00	945,60
60253-MODULE POUR CHAINE ANALYTIQUE SAA FOUR	02/06/2014	3 313,60	10	993,00	331,00	2 320,60
61307-PASSEUR D'ECHANTILLONS CHROMATO IONIQUE	02/09/2014	8 013,47	10	2 403,00	801,00	5 610,47
61295-CENTRALE DE VERIFICATION N° SERIE P0021DFE2 ET ACCESSOIRES	12/09/2014	2 294,00	10	687,00	229,00	1 607,00
61291-CAPTEUR N° SERIE P0015304A + ETALONNAGE	12/09/2014	540,00	1	540,00	0,00	0,00
61294-CAPTEUR THPCO2 N° SERIE P0021D6F3 + ETALONNAGE	12/09/2014	540,00	1	540,00	0,00	0,00
61293-CAPTEUR THPCO2 N° SERIE P00153008 + ETALONNAGE	12/09/2014	540,00	1	540,00	0,00	0,00
61292-CAPTEUR N° SERIE P0021D6E3 + ETALONNAGE	12/09/2014	540,00	1	540,00	0,00	0,00
61289-CAPTEUR THPCO2 N° SERIE P00152FFC	12/09/2014	540,00	1	540,00	0,00	0,00
61290-CAPTEUR THPCO2 N° SERIE P00153046	12/09/2014	540,00	1	540,00	0,00	0,00
61339-FAUTEUILS - ARMOIRE - TOP FINITION	14/09/2014	1 441,60	1	1 441,60	0,00	0,00
61649-PHOTOMETRE TERRAIN N° SERIE PT7510414021	03/10/2014	1 039,50	10	309,00	103,00	730,50
61650-PHOTOMETRE TERRAIN N° SERIE PT7510414040	03/10/2014	1 039,50	10	309,00	103,00	730,50
62265-PHOTOMETRE PC7500 N° SERIE PT7510414036	14/11/2014	1 000,10	10	300,00	100,00	700,10
62054-ARMOIRES - MEUBLES SOUS-PAILLASSES	14/11/2014	3 034,42	1	3 034,42	0,00	0,00
62396-DISTILLATEUR K-375 AVEC PASSEUR K-376/377	26/11/2014	27 204,80	10	8 160,00	2 720,00	19 044,80
62372-CAPTEUR MESURE N° SERIE P0021F1B0	27/11/2014	567,50	1	567,50	0,00	0,00
62369-CAPTEUR MESURE THPCO2 N° SERIE P00152FD2	27/11/2014	567,50	1	567,50	0,00	0,00
62328-CAPTEUR MESURE THPCO2 N° SERIE P0021F133	27/11/2014	567,50	1	567,50	0,00	0,00
62331-CAPTEUR MESURE THPCO2 N° SERIE P00153055	27/11/2014	567,50	1	567,50	0,00	0,00
64441-FAUTEUIL	12/06/2015	315,87	1	315,87	0,00	0,00
64855-VESTIAIRES	23/07/2015	350,31	1	350,31	0,00	0,00
65004-1 TOMTOM + 1 support ventouse pour le Labo des Eaux	04/08/2015	226,67	1	226,67	0,00	0,00
65635-ACQUIS RENAULT KANGOO EXPRESS CONFORT POUR LDE	05/10/2015	18 074,50	5	7 228,00	3 614,00	10 846,50
66220-DETECTEUR INFRA ROUGE N° SERIE B536737680	12/11/2015	5 709,60	10	1 140,00	570,00	4 569,60
66399-PAILLASSE	25/11/2015	3 821,05	15	508,00	254,00	3 313,05
66473-CLAVIER + SOURIS WIRELESS LOGITECH COMBO	02/12/2015	28,50	1	28,50	0,00	0,00
66528-LOUPE BINOCULAIRE SZ51INCH	02/12/2015	1 639,00	10	326,00	163,00	1 313,00
66664-ACQUIS RENAULT KANGOO EXPRESS CONFORT POUR LDE	02/12/2015	18 115,50	5	7 246,00	3 623,00	10 869,50
67806-ANALYSEUR AUTOMATIQUE DE PHYSICO-CHEMIE	24/02/2016	31 244,29	10	3 124,00	3 124,00	28 120,29

DPT DU VAL DE MARNE (EURO) - BUDG ANNEXE LABO DPT SANTE ENV - CA - 2017

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
68264-SONDE MULTIPARAMETRE POUR PRELEVEMENT TERRAIN	13/05/2016	5 541,00	10	554,00	554,00	4 987,00
69132-SYSTEME DE PURIFICATION D'EAU ELIX	23/05/2016	14 695,60	10	1 469,00	1 469,00	13 226,60
68939-POMPE PERISTALTIQUE	13/07/2016	1 142,90	10	114,00	114,00	1 028,90
69005-REFROIDISSEUR CIRCUIT FERME POUR SAA	18/07/2016	4 009,78	10	400,00	400,00	3 609,78
69030-ANALYSEUR AIR	20/07/2016	2 885,58	10	288,00	288,00	2 597,58
70324-RENAULT KANGOO EXPRESS POUR DSEA-LDE	28/10/2016	14 288,76	5	2 857,00	2 857,00	11 431,76
70162-ACQUIS. RENAULT KANGOO EXPRESS PR LDE	15/11/2016	19 762,76	5	3 952,00	3 952,00	15 810,76
70526-COMPRESSEUR DBO	24/11/2016	666,53	1	666,53	666,53	0,00
71179-REFRIGERATEUR 345 LITRES N° SERIE 328327155	02/12/2016	719,10	1	719,10	719,10	0,00
70856-AMENAGEMENT INT RENAULT KANGOO DV-046-NV	12/12/2016	998,00	4	249,00	249,00	749,00
70858-AMENAGEMENT INT RENAULT KANGOO DV-131-NV	12/12/2016	998,00	4	249,00	249,00	749,00
71188-SEPARATEUR DE COLONNE POUR CHROMATOGRAPHIE IONIQUE	13/12/2016	3 041,70	10	304,00	304,00	2 737,70
70930-TABOURETS-SIEGE DE TRAVAIL	13/12/2016	4 307,88	1	4 307,88	4 307,88	0,00
71506-STEREOMICROSCOPE+CAMERA+ECRAN	13/02/2017	7 299,00	10	0,00	0,00	7 299,00
71997-PASSEUR D'ECHANTILLONS	21/03/2017	23 940,00	10	0,00	0,00	23 940,00
72494-POMPE POUR PRELEVEMENT MILIEU NATUREL	01/06/2017	1 541,48	10	0,00	0,00	1 541,48
72677-SPECTROMETRE NANOCOLOR VIS II	28/06/2017	3 399,00	10	0,00	0,00	3 399,00
72892-ARMOIRE POSITIVE VENTILLEE LIEBHERR	17/07/2017	1 711,20	1	0,00	0,00	1 711,20
72893-CONGELATEUR VENTILE LIEBHERR	17/07/2017	2 221,05	10	0,00	0,00	2 221,05
73094-SONDE POUR LE MILIEU NATUREL	24/07/2017	5 024,00	10	0,00	0,00	5 024,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	B11.5

Immobilisations incorporelles (1)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		4 704,93		2 895,02	0,00	1 809,91
55483-LOGICIEL POUR CENTRALE TEMPERATURE	29/04/2013	2 895,02	2	2 895,02	0,00	0,00
74629-LICENCE UPGRADE 6.8 POUR CHROMATOGRAPHIE IONIQUE	21/11/2017	1 809,91	2	0,00	0,00	1 809,91

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – PARTICIPATIONS	B11.6

Participations et créances rattachées à des participations

Organisme dans lequel la participation est prise	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
261 - Titres de participation		0,00	
266 – Autres formes de participation		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS –AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	B11.7

Autres immobilisations financières

Nature de l'immobilisation financière	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		1 186,60	
271 - Titres immobilisés (droit de propriété)		0,00	
272 – Titres immobilisés (droit de créances)		0,00	
276 –Autres créances immobilisées		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C6

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenues dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
2015 - LABODB01-I	Programme de travaux dans les bâtiments du laboratoire des e aux	214 055,70	0,00	-43 734,61	0,00	78,33	-43 812,94	3 872,67	-47 685,61
TOTAL		214 055,70	0,00	-43 734,61	0,00	78,33	-43 812,94	3 872,67	-47 685,61

*Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2003.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,00	0,00	20,00	16,00	3,00	19,00
Adjoint technique	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur (1)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien (1)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe (1)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre de santé paramédical de 1ère classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DPT DU VAL DE MARNE (EURO) - BUDG ANNEXE LABO DPT SANTE ENV - CA - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	0,00	23,00	19,00	3,00	22,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur (1)	A	TECH	464	0,00	3-2	CDD
Technicien (1)	B	TECH	366	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2ème classe (1)	B	TECH	377	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique (1)	C	TECH	347	0,00	A - Saisonnier (3-2°)	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE	D1.2

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Directeur général des services	A	Agent de salubrité	C	Adjoint d'animation principal	C
Directeur général adjoint des services	A	Agent d'entretien qualifié	C	Adjoint d'animation qualifié	C
Collaborateur de cabinet		Agent d'entretien	C	Adjoint d'animation	C
Secteur administratif :		Autres (préciser)	C	Agent d'animation qualifié	C
Administrateur	A	Secteur social :		Agent d'animation	C
Directeur	A	Conseiller socio-éducatif	A	Secteur culturel :	
Attaché principal	A	Assistant socio-éducatif principal, dont:	B	Conservateur du patrimoine (dont conservateur en chef)	A
Attaché	A	* assistant de service social		Conservateur de bibliothèques (dont conservateur en chef)	A
Rédacteur en chef	B	* conseiller en ESF		Attaché de conservation	A
Rédacteur principal	B	* éducateur spécialisé	B	Bibliothécaire	A
Rédacteur	B	Assistant socio-éducatif, dont:		Directeur d'enseignement artistique	A
Adjoint adm. principal de 1ère classe	C	* assistant de service social		Professeur d'enseignt. artist.hors classe	A
Adjoint adm. principal de 2ème classe	C	* conseiller en ESF		Prof. d'enseignt. art. de classe normale	A
Adjoint administratif	C	* éducateur spécialisé		Assistant qualifié de conserv. hors cl.	B
Agent administratif qualifié	C	Educateur de jeunes enfants chef	B	Assistant qualifié de conserv. de 1ère cl.	B
Agent administratif	C	Educateur de jeunes enfants principal	B	Assistant qualifié de conserv. de 2è cl.	B
Autres (préciser)		Educateur de jeunes enfants	B	Assistant de conserv. hors classe	B
Secteur technique:		Moniteur éducateur	C	Assistant de conserv. de 1ère classe	B
Ingénieur en chef de 1ère catégorie	A	Agent social qualifié de 1ère classe	C	Assistant de conserv. de 2ème classe	B
Ingénieur en chef	A	Agent social qualifié de 2ème classe	C	Assistant de conserv. de 2ème classe	B
Ingénieur subdivisionnaire	A	Agent social	C	Assistant spécialisé d'enseignt. artist.	B
Technicien en chef	A	Autres (préciser)		Assitant d'enseignement artistique	B
Technicien principal	B	Secteur sportif :		Agent qualifié du patrimoine hors classe	C
Technicien	B	Cons. des activités phys.& sport. ppal	A	Agent qualifié du patr. 1ère et 2ème cl.	C
Agent de maîtrise principal	B	Conseiller des activités phys.& sport.	A	Agent du patrimoine de 1ère classe	C
Agent de maîtrise qualifié	C	Educ. des activités phys.et sport.hors cl.	B	Agent du patrimoine de 2ème classe	C
Agent de maîtrise	C	Educ. des activités phys.et sport.1ère cl.	B	Autres (préciser)	
Agent technique en chef	C	Educ. des activités phys.et sport. 2è cl.	B		
Agent technique principal et qualifié	C	Opér. des activités phys.et sport. ppal	C		
Agent technique	C	Opér. des activités phys.et sport. qualif.	C		
Gardien d'immeuble en chef	C	Opér. des activités phys. et sport.	C		
Gardien d'immeuble principal et qualifié	C	Aide-opérateur	C		
Gardien d'immeuble	C	Autres (préciser)			
Chef de garage principal	C	Secteur animation :			
Chef de garage	C	Animateur –chef	B		
Conducteur spéc. de 1er et 2ème niveau	C	Animateur principal	B		
Conducteur	C	Animateur	B		
Agent de salubrité en chef	C				
Agent de salubrité principal et qualifié	C				

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES GRADES OU EMPLOIS A INSCRIRE (suite)	D1.2

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	GRADES OU EMPLOIS	Catégorie
Secteur médico-social :			
Médecin hors classe	A	Auxiliaire de puériculture principal	C
Médecin de 1ère et 2ème classe	A	Auxiliaire de puériculture	C
Psychologue hors classe	A	Auxiliaire de soins principal	C
Psychologue de classe normale	A	Auxiliaire de soins	C
Sage-femme hors classe	A	Autres (préciser)	
Sage-femme de 1ère classe	A		
Sage-femme de 2ème classe	A	Secteur médico-technique :	
Coordinatrice de crèches	A	Biologiste, vétér. et pharm. de cl. except	A
Puéricultrice hors classe	B	Biologiste, vétér. et pharm. hors classe	A
Puéricultrice de classe supérieure	B	Biologiste, vétér., pharm. de 1è et 2è cl.	A
Puéricultrice de classe normale	B	Assistant médico-technique hors classe	B
Infirmière hors classe	B	Assistant médico-technique de cl. supér.	B
Infirmière de classe supérieure	B	Assistant médico-technique de cl. normale	B
Infirmière de classe normale	B	Aide médico-technique qualifié	C
Rééducateur hors classe	B	Aide médico-technique	C
Rééducateur de classe supérieure	B	Autres (préciser)	
Rééducateur de classe normale	B		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 50
 Nombre de membres présents : 50
 Nombre de suffrages exprimés : 49
 VOTES : Pour : 49
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 15/05/2018

Présenté par (1) Christian Favier,
 A Créteil le 25/06/2018
 Christian Favier,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Séance du Conseil départemental
 A Salle des séances Hôtel du département Créteil, le 25/06/2018
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Christian Favier, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil départemental du Val de Marne (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).